



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question écrite n° 85035

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le djihadisme. Un rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes préconise de former les élèves magistrats aux phénomènes de radicalisation. Il souhaiterait connaître son avis sur le sujet.

Texte de la réponse

La Direction générale de la sécurité intérieure participe par l'envoi d'experts en matière de contre-terrorisme à l'Ecole nationale de la magistrature à la sensibilisation des élèves magistrats. Le service de formation de la Direction propose également ses sessions régulières de formation (une semaine) à des magistrats plus expérimentés.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85035

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [14 juillet 2015](#), page 5360

Réponse publiée au JO le : [15 décembre 2015](#), page 247